

# BORDEAUX MERIADECK - CROIX DU MAIL

## Fiche DoCoMoMo 10



Photo Sauvegarder Mériadeck

Fichier international de DoCoMoMo

### FICHE INFORMATIVE : BÂTIMENT DETRUIT EN 2012

#### 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : CROIX DU MAIL  
Variante du nom :

Numéro et nom de la rue : Square André Lhote - 1, rue Claude Bonnier îlot 10  
Ville : Bordeaux code : 33000  
Pays : France

#### PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : *Détruit en 2011/2012*

#### ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO  
Date : 2007  
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole  
Date : 21 juillet 2006, modifié en 2014 – fiche B 9029

#### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION/ DEMOLITION

Nom : Ville de Bordeaux  
Adresse : Hôtel de Ville - Place Pey-Berland – Bordeaux 33000  
Téléphone : 05 56 10 20 30  
Fax :

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

**Commande :** 1976

**Architectes :** François Ambroselli

**Autres architectes et intervenants :** Les frères ARSENE-HENRY

**Ingénieurs :** SCI Aquitaine Développement

**Contractants :** Centre d'études techniques du Sud-Ouest ; Aquitaine Développement Immobilier

### CHRONOLOGIE

**Date du concours :**

**Date de la commande :** 1977

**Période de conception :**

**Durée du chantier :** début : 1977, fin : 10 janvier 1978

**Inauguration :**

### ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT :

**Usage :**

**Etat du bâtiment :** *détruit en 2011 / 2012*

### Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Le bâtiment a été « déconstruit » en 2011/2012 pour permettre l'édification de la cité municipale.

Le square André Lhote a été entièrement rasé et 59 arbres ont disparus, supprimant ainsi la zone tampon végétalisée qui créait un passage doux entre l'architecture ancienne du Cours d'Albret et les bâtiments neufs du quartier moderne.



Photo Sauvegarder Mériadeck - Démolition

**La cité municipale :** Un bâtiment de 21 000 m<sup>2</sup> de bureaux est construit en 2014 pour abriter les personnels municipaux dispersés dans plusieurs locaux dans la ville. L'architecte qui gagne le concours est Paul Andreu qui a bien du mal à expliquer l'aspect inattendu du bâtiment qui ne s'intègre ni à l'architecture du quartier moderne ni à celle du quartier ancien. Il s'est manifestement plié à l'impératif du nombre de mètres carrés nécessaires exigés par la Ville. Aucune plantation ne viendra compenser la perte du square d'origine et des arbres perdus. Malgré les affirmations de Hugues Martin, premier

adjoint à la mairie de Bordeaux à l'origine de toutes les décisions (emplacement, choix de l'architecte) la construction ne sera jamais un lien « entre deux quartiers qui ne se parlent pas, un bras tendu vers Mériadeck ». Les entrées sont exclusivement tournées vers le cours d'Albret et la Cité Municipale ne montre à Mériadeck que des façades arrière sans aucun intérêt.

En outre, le revêtement verré prévu dans le projet qui devait être blanc et translucide pour refléter les lumières du ciel est gris et terne, ajoutant un côté ennuyeux et raté à l'ensemble.



La cité municipale – photographie Sauvegarder Mériadeck 2017



Texte de Paul Andreu accompagnant son projet de construction.

### 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

#### Archives écrites correspondances, etc. :

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 538 O 1

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux.

PC 77 Z 0100 demande de permis de construire, permis de construire et correspondances

Plan de masse du quartier 26 janvier 1977. Plans du bâtiment.

Recours de l'association Sauvegarder Mériadeck pour s'opposer à la démolition, 2012

Rapport de l'UNESCO du 24 mai 2012 sur les valeurs architecturales du quartier moderne de Mériadeck.

#### Dessins, photographies, etc. :

Echanges de correspondance entre l'architecte François Ambroselli et Jean Willerval

Photographies de la démolition.

#### Autres sources, films, vidéo, etc. :

#### Principales publications (par ordre chronologique) :

### 4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT



Croix du Mail 001, plan de situation

La Croix du Mail est l'une des trois croix extérieurement identiques érigées par François Ambroselli, les deux autres étant la Croix des Fontaines et la Croix du Palais. La Croix du Mail fut conçue comme porte d'entrée au quartier.

Sur les premières esquisses, le projet devait cependant être une double croix culminant à 35 m par rapport au trottoir du Cours d'Albret. Cette configuration fut refusée par Jean Willerval. Le projet fut réduit à une seule croix de 30 m sur 30 m, laissant une zone végétalisée de 65 m de profondeur entre le cours d'Albret (comprenant 25 bâtiments classés) et le quartier moderne.

Cette zone tampon formait un square, souhaité par la Commission Supérieure des Bâtiments Historiques en 1966, afin de générer un passage doux entre la ville ancienne et le nouveau quartier.

Cette volonté de transition progressive entre les deux quartiers n'a pas été maintenue dans le projet de Cité Municipale. Celui-ci a notamment entraîné la disparition de la majorité du square André Lhote, ne conservant que l'allée plantée de pins.

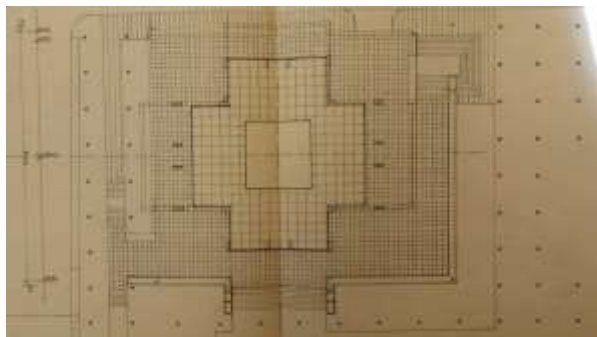
Afin de ne pas porter ombrage aux bâtiments anciens immédiatement voisins, dont l'hôtel de Basquiats, du XVIII<sup>e</sup> siècle, classé aux monuments historiques, la hauteur de la Croix du Mail fut réduite par rapport au projet initial.

Volume et aspect architectural respectaient en tous points l'ensemble du cahier des charges jusqu'alors imposé à la totalité des constructions, et rédigé par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération de rénovation de l'ensemble du quartier:

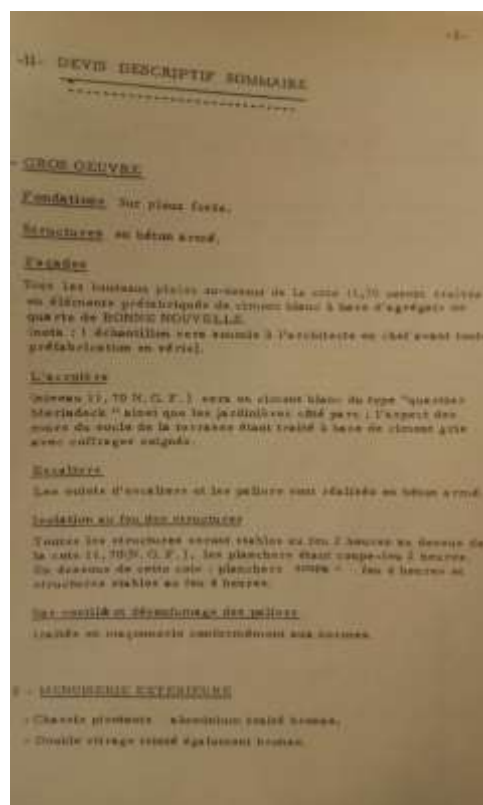
- le plan cruciforme

- le retrait du volume au niveau piéton, cote 14.50 NGF (nommé "taille de guêpe")
- l'ordonnance architecturale par l'alternance de bandeaux pleins traités en éléments préfabriqués à base de ciment clair avec agrégats de quartz de Bonne Nouvelle, et d'éléments horizontaux vitrés de teinte bronze fumé.
- Le respect du vélum général pour limiter les hauteurs

Le bâtiment comprenait 6581 m<sup>2</sup> de bureaux, 60 places de stationnement dont 41 publiques et 5 niveaux sur dalle. La Croix du Mail était également construite sur la dalle qui se limitait au bâtiment, constituant son socle bâti.



Croix du Mail 002, plan



Croix du Mail 003, 004, descriptifs

## 5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

### 1 - appréciation technique :

La structure périphérique du bâtiment était exprimée en façade: des pilastres à colonnettes de béton brut coupaient les bandeaux vitrés en glaces bronze fumé, entre les allèges en béton.

La structure des façades était reliée à un noyau central par un système classique de poutres, pré-dalles et dalles. Ce système permettait de réduire le nombre de poteaux intérieurs, et autorisait une plus grande souplesse pour les aménagements. Des bureaux paysagés étaient organisés selon une trame de 1,20 m.



Le choix du plan cruciforme permettait de simplifier les circulations, et d'apporter aux bureaux un maximum de clarté naturelle et de soleil.

## **2 - appréciation sociale :**

Les entreprises qui occupaient la Croix du Mail se sont réimplantées dans le quartier.

## **3 - appréciation artistique et esthétique :**

La Croix du Mail était un bâtiment caractéristique du quartier, affichant clairement et littéralement toutes les caractéristiques architecturales de celui-ci.

Situé à l'entrée du quartier, face au centre ancien, il constituait son annonce architecturale.

Compte-tenu de sa proximité immédiate avec le centre ancien, le choix des matériaux fut soigné : le béton blanc pour les allèges des étages, pierre de l'Est pour les parements, travertins pour les revêtements de sol et escaliers.

Toujours dans un souci d'atténuer l'impact de l'immeuble par rapport à la ville ancienne, Jean Willerval souhaita que soit mis en place un socle de verdure, qui habillait le niveau jardin, et ainsi noyait le bâtiment dans le square André Lhote.



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck



Croix du Mail 005- Etude d'insertion

#### 4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Le bâtiment considéré comme une « porte d'entrée » dans le quartier moderne, se caractérisait par un aspect austère voulu par les architectes. Il devait rester discret et sa construction n'a pu se faire qu'à la condition de laisser la place pour un square (retrait de 65 m par rapport au Cours d'Albret) et de respecter une hauteur limitée.

Ces exigences ne furent pas prises en compte lors du projet de construction de la Cité Municipale, qui remplace la Croix du Mail.



Photo Sauvegarder Mériadeck,- Le square Lhote rasé.

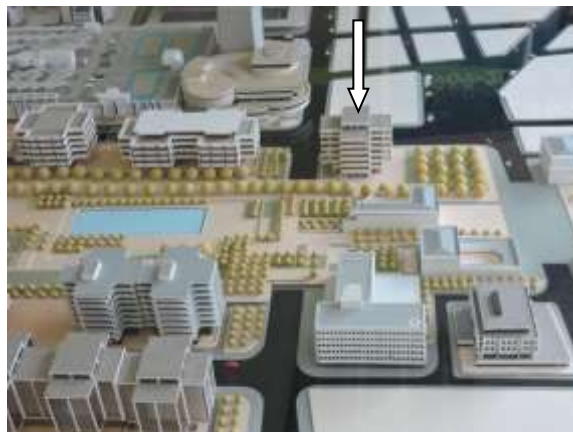


Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. Archives visuelles originales :
2. Photographies et dessins récents :

Croix du Mail 001, 002, 003, 004, 005 : archives de la ville de Bordeaux  
Photographies Sauvegarder Mériadeck

**Rapporteurs** : Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte.

**Date** : 1 octobre 2015